

# Intervention en fonds propres - Health for Life Capital

## SEVENTURE

### Présentation du dispositif

Health for Life Capital est un fonds d'investissement qui peut intervenir par apport en fonds propres.

### Conditions d'attribution

#### A qui s'adresse le dispositif ?

##### — Entreprises éligibles

Health for Life Capital intervient dans des entreprises innovantes du secteur de la santé et de la nutrition, dans le domaine du microbiome.

Cette intervention se fait dans des sociétés de capitaux (SA ou SAS). Si l'entreprise n'est pas sous une de ces 2 formes juridiques, elle devra en adopter une.

#### Pour quel projet ?

##### — Présentation des projets

Les interventions de Health for Life Capital) concernent des opérations de création, développement ou croissance externe.

Health for Life Capital intervient en capital-amorçage, capital-risque ou capital-développement.

L'intervention de Health for Life Capital peut se faire selon plusieurs modalités (souscriptions d'actions, obligations convertibles, actions ou obligations à bons de souscriptions d'actions, etc.).

### Montant de l'aide

#### De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant d'intervention de Health for Life Capital varie selon le projet.

Health for Life Capital intervient de façon minoritaire, mais participe à la gouvernance de l'entreprise et demande à siéger au conseil d'administration.

#### Pour quelle durée ?

Un pacte d'associés détermine, dès la souscription, les conditions de sortie du fonds. La date de désengagement est

fixée d'un commun accord entre le fonds d'investissement et l'entreprise.

---

## Organisme

### SEVENTURE

- 5-7, rue de Monttessuy  
75340 PARIS cedex 07  
Téléphone : 01 58 19 22 70  
Télécopie : 01 58 19 22 80  
E-mail : [contact@seventure.fr](mailto:contact@seventure.fr)  
Web : [www.seventure.fr](http://www.seventure.fr)